

COVID-19

VACCINATION

TOUT PUBLIC

La Covid-19 continue de circuler

L'infection par la COVID-19 provoque dans la majorité des cas une infection bénigne. Elle peut toutefois **entraîner des complications graves, notamment chez les personnes les plus fragiles.**

La vaccination permet de réduire le risque de formes graves, d'hospitalisation et de décès.

La COVID-19 est une infection respiratoire provoquée par le virus SARS-CoV-2. Elle se transmet par voie aérienne lorsqu'une personne infectée parle, tousse ou éternue à proximité d'autres personnes. Une personne peut aussi se contaminer indirectement en touchant une surface souillée puis ses yeux, sa bouche ou son nez.

Symptômes



Fièvre



Toux



Perte goût ou odorat



Maux de gorge



Fatigue importante



Difficultés respiratoires dans les formes sévères

Se vacciner pour se protéger



- Réduire le risque de formes graves,
- Réduire le risque d'hospitalisation,
- Réduire le risque de décès,
- Contribuer à protéger les personnes les plus fragiles.

Pour qui ?

La vaccination est particulièrement recommandée pour :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes immunodéprimées ;
- Les personnes atteintes de comorbidités (*cardiaques, respiratoires, psychiatriques, diabète, insuffisance rénale, obésité, cancers,...*) ;
- Les femmes enceintes ;
- Les personnes vivant en établissement médico-social ;
- Les personnes très à risque selon avis d'un professionnel de santé.



Elle est également recommandée :

- Aux personnes vivant dans l'entourage de personnes immunodéprimées ou vulnérables ;
- Aux professionnels de santé et aux professionnels accompagnant des personnes vulnérables.





Vaccination :

Pour les personnes pour qui la vaccination est recommandée

✍ **1 dose** à chaque automne

Dès 80 ans et pour les résidents d'EHPAD

✍ **2 doses** par an, à l'automne et au printemps

À partir de 80 ans, un rappel est recommandé tous les 6 mois (au printemps puis à l'automne), car la protection diminue plus rapidement avec l'âge.



Professionnels habilités

Les vaccins peuvent être prescrits et administrés par un médecin, un pharmacien, une sage-femme ou un infirmier. Faites vérifier votre statut vaccinal au moins une fois par an par un professionnel de santé.



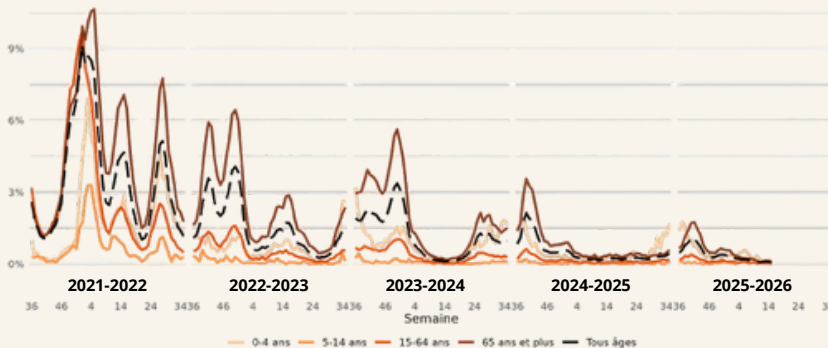
Les vaccinations contre la grippe et contre le COVID-19 peuvent être administrées le même jour.

Vaccination prise en charge à **100%**

Pour info

La circulation de la COVID-19 est toujours surveillée. En 2025-26, les indicateurs suivis ont augmenté mi-août et en septembre pour atteindre un pic juste avant le début de la saison hivernale. Une diminution a été observée à partir de début octobre pour atteindre des niveaux très faibles dès fin octobre.

Part de la COVID-19/suspicion de COVID-19 parmi les hospitalisations après passage aux urgences en France



Source : réseau Oscour®, Santé Publique France

Pour en savoir +

Synthèses d'informations disponibles sur internet :

- **Vaccination-info-service version grand public** : page dédiée à la COVID-19;
- **Assurance maladie** : page dédiée à la COVID-19;

- **SantéBD** : les gestes à adopter en cas de contact avec la COVID-19 sous format FALC ;
- **Santé publique France** : Dossier thématique "COVID-19" ;
- **Boîtes à outils OMEDIT Mission Vaccination** : à consulter sur notre site internet : www.omedit-nag.fr

